

Je suis très heureuse de me trouver ici aujourd'hui. C'est en effet le genre d'occasion dont je me réjouis... l'occasion de prendre la parole devant un groupe de Canadiens qui représentent l'avenir du pays.

Notre gouvernement a beaucoup parlé d'avenir dernièrement. Il s'agit de l'avenir du Canada, de notre avenir à tous celui que nous essayons d'édifier pour des gens comme vous qui joindront bientôt les rangs de la population active.

Nous avons cherché à faire en sorte que cet avenir soit synonyme d'emplois, de prospérité et de sécurité.

C'est là précisément l'objet du libre-échange.

Et c'est pourquoi nous avons recherché et réalisé un accord de libre-échange avec les États-Unis.

Le Canada est un pays exportateur.

Deux millions d'entre nous doivent leur emploi à notre commerce d'exportation.

Et 78 % au moins de tout ce commerce d'exportation se fait avec les États-Unis.

C'est pourquoi notre but n'était pas simplement de protéger ce marché, mais de l'ouvrir davantage.

Rien ne pourrait être plus important pour l'avenir de notre pays.

L'accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1989 si les législateurs américains et le Parlement l'approuvent.

Voici, en bref, ce qui a été convenu par les négociateurs du Canada et des États-Unis:

- * Éliminer d'ici 10 ans tous les tarifs douaniers qui existent entre nous.

- * Fixer des règles de caractère innovateur pour le commerce des services.

- * Garantir aux investisseurs de chaque pays l'accès au marché l'un de l'autre.

- * Élargir pour les entreprises de chaque pays les possibilités de se faire concurrence pour les marchés publics.